

# RUE DE LA SOURCE DEMARRAGE DES TRAVAUX

Olivet, le 03 septembre 2024

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la rue de la Source va connaître des travaux importants de requalification pendant environ 1 an. Ils se dérouleront en 3 phases successives, en commençant par :

- La section rue de Châteauroux => Clos de Lorette ;
- La section Clos de Lorette => rue de Lorette ;
- La section rue de Lorette => pont Cotelle.

**La première partie des travaux, entre la rue de Châteauroux et le Clos de Lorette, débutera le 16 septembre, pour une durée d'environ 4 mois.**

**=> Accès riverains (Châteauroux - avant Clos de Lorette) :**  
Pour cette section en travaux, la rue sera barrée à la circulation, sauf pour **les riverains qui pourront entrer/sortir avant 8h00 et après 17h00**. L'accès restera possible pour des soins ou des motifs particuliers exceptionnelles.

**=> Clos de Lorette :**

Le Clos de Lorette restera accessible pour cette première phase depuis la section Clos de Lorette – Pont Cotelle.

**Collecte des déchets rue de la Source :**

Pour la section en travaux et le reste de la rue, les jours resteront inchangés. Les collectes en porte à porte sont conservées avec des horaires adaptés.

**La suite au dos =>**

MAIRIE D'OLIVET  
283, rue du Gal de Gaulle  
CS 2012  
45161 OLIVET Cedex  
02 38 69 83 00  
contact@olivet.fr

## **Collecte des déchets des rues perpendiculaires à la section de la rue en travaux :**

Des points de regroupement seront mis en place aux extrémités du chantier. Ils permettront de collecter les rues adjacentes et perpendiculaires à la section de la rue de la Source en travaux.

## **Accès à la rue de la Source :**

La section en travaux sera rouverte à la circulation, le soir après 17h en sens unique, depuis la rue de Châteauroux vers le Clos de Lorette.

Les cheminements piétons seront maintenus pendant toute la durée du chantier.

## **Plan de circulation :**

Un plan de desserte du quartier est en place depuis début août avec des sens uniques pour sécuriser tous les types de déplacements :

- Sens unique rue de Pounelle vers la rue du Camp des Indiens ;
- Sens unique rue du Camp des Indiens vers la rue de l'Aumône ;
- Sens unique rue du Moulin vers la zone des Aulnaies ;
- Sens unique rue des Clatz vers la rue du Camp des Indiens.

## **Desserte des bus :**

Ligne 1 : les arrêts Pounelle, Aumône et Lorette ne sont plus desservis. La ligne est déviée par la rue Marcel Belot.

Ligne 23 : son parcours est modifié pour aller jusqu'au Pont Cotelte, avant de faire demi-tour.

En vous remerciant pour votre compréhension,

### **CONTACT**

Service démocratie de proximité  
democratie.proximite@olivet.fr

### **ÉLUS DE RÉFÉRENCE :**

#### **Michel LECLERCQ**

Maire-adjoint délégué à l'urbanisme, aux travaux et au patrimoine bâti

#### **Stéphane VENDRISSÉ**

Adjoint-au Maire délégué aux mobilités et à la sécurité

**MAIRIE D'OLIVET**  
283, rue du Gal de Gaulle  
CS 2012  
45161 OLIVET Cedex  
02 38 69 83 00  
contact@olivet.fr